

L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE DE L'INGENIEUR

par Anne-Claude Trégouët

Elève ingénieur, 1ère année, Ecole des Mines de Nantes

Démarche

Lorsque je me suis engagée dans cette réflexion sur l'éthique professionnelle, j'ai immédiatement pensé aux récents événements de la crise économique, et notamment aux derniers scandales financiers. Ces affaires étaient pour moi d'abord révélatrices d'un certain effacement des repères moraux et ce, dans tous les domaines. Avant toute recherche, j'ai voulu me faire une idée plus précise de l'éthique, et notamment la différencier de la morale. Un paradoxe m'a alors interpellée : malgré la multiplication d'illustrations d'un monde dénué d'éthique, notre époque n'a jamais connu autant d'écrits, de publications, et d'intérêt pour l'éthique. Après avoir consulté différents écrits philosophiques, j'ai constaté que la morale avait élargi ses champs d'action. Mon premier jet a alors été à caractère plutôt philosophique; il m'a permis de cerner toute la dimension de l'éthique professionnelle. Je me suis finalement recentrée sur le monde concret de l'entreprise : étudiante à l'Ecole des Mines de Nantes, je me suis plutôt intéressée à l'éthique de l'ingénieur, métier que j'exercerai dans quelques années. Sur quoi cette dernière est-elle fondée ? Est-elle en opposition avec les pratiques de l'entreprise ? Quelles seront les possibilités d'action de l'ingénieur ? En tentant de répondre à ces questions, j'ai voulu montrer que c'est grâce à sa personnalité que l'ingénieur pourra respecter ses convictions, soutenu par le consensus de tous les partenaires économiques.

Résumé

Quelle dimension peut prendre l'éthique professionnelle dans l'entreprise ? Peut-on seulement concilier l'éthique avec l'activité d'une société ? Prenons le cas de l'ingénieur, acteur de l'entreprise : comment peut-il appliquer sa morale aux situations concrètes qu'il peut rencontrer au cours de sa carrière ? Avant de répondre à cette problématique, il convient de donner une définition de l'éthique de l'ingénieur : celle-ci est fondée sur sa morale, mais aussi sur ses convictions personnelles et son lien à l'entreprise. Plus précisément, la morale de l'ingénieur, basée sur sa culture et son éducation et/ou sa formation scientifique, élargit son champ d'action, à l'image de celle de la société civile. A travers des exemples concrets, les différents conflits qui peuvent opposer la morale de l'ingénieur à certaines pratiques de l'entreprise seront évoqués. De quelle manière cet acteur de l'entreprise peut-il réagir ? Deux attitudes opposées se détachent : être passif ou agir. L'ingénieur est bien sûr passif en décidant de ne pas intervenir, mais il l'est tout autant en démissionnant de l'entreprise qui est en désaccord avec ses principes. Il peut choisir d'agir en tentant de convaincre son employeur, grâce en particulier à sa formation pluridisciplinaire, ou en interpellant des instances officielles, devenant ainsi, un « lanceur d'alerte », dont la protection a été évoquée au Grenelle Environnement en 2007.

Bibliographie

CHAUVEAU Alain, ROSE Jean-Jacques (2003), L'entreprise responsable, Éditions d'Organisation.

GOLD Francis, CHOUTET Patrick, BURFIN Emmanuelle (1996), Repères et situations éthiques en médecine. Éditions Ellipses, Paris.

JONAS Hans, (1998), Pour une éthique du futur. Éditions Rivages.

JONAS Hans, (2008), Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique. Éditions Flammarion.

LEVINAS Emmanuel, (1982), Éthique et infini. Éditions Fayard.

SERRES Michel, (1999), Le contrat naturel. Éditions Flammarion.

Liens Internet

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Mémoire sur Hans Jonas, par Pierre Fauquemberg : <http://djaphil.fr/hans-jonas>

Charte d'éthique de l'ingénieur :

http://www.cnisf.org/biblioth_cnisf/documents_cnisf/charte_ethique.pdf

INTRODUCTION

Les scandales financiers qui ont récemment ponctué l'actualité donnent à penser que la société d'aujourd'hui manque cruellement de repères. Pourtant, et de façon paradoxale, on assiste à une multiplication de débats, de colloques sur le thème de l'éthique, tandis que sur ce sujet toutes sortes de publications semblent alimenter la réflexion. Dans ce contexte, une autre singularité est à remarquer : les technologies évoluent plus rapidement que les mentalités, et on semble peu se soucier de la dimension éthique dans le métier d'ingénieur.

On est en droit de s'interroger sur le rôle de l'ingénieur dans l'entreprise. Comment envisager l'exercice de son métier ?

Il convient tout d'abord de rappeler les fondements de l'éthique professionnelle, c'est à dire ce qui motive un comportement éthique dans le monde du travail, puis, avec cet éclairage, d'examiner les conflits susceptibles d'être rencontrés par l'ingénieur et ses réactions possibles.

-I- Les fondements de l'éthique professionnelle de l'ingénieur en entreprise

La morale constitue un premier fondement de l'éthique professionnelle. Héritée de la culture et de l'éducation, elle fait la distinction entre deux valeurs : le *bien* et le *mal*. Pour tendre vers ce *bien*, elle détermine des règles de conduite envers soi-même et envers autrui, c'est à dire son entourage.

Au fil des siècles ce concept d'autrui a évolué. Dans *Éthique et infini*, le philosophe français Emmanuel Lévinas étend à tout homme le devoir de responsabilité que l'individu accordait jusqu'alors à ses proches, et l'essor des communications a permis cette nouvelle dimension. Certains considèrent également aujourd'hui qu'autrui c'est aussi la nature. Dans son ouvrage *Le contrat naturel*, l'historien et philosophe Michel Serres affirme qu'après avoir trop considéré la nature comme un simple instrument, l'homme a pris conscience qu'il n'a pas tous les droits envers elle : il en est également responsable. Ne parle-t-on pas de « pacte écologique » ? Le philosophe allemand Hans Jonas élargit autrui aux générations à venir, que nous avons l'obligation de protéger : « *Ce dont je suis responsable, ce sont naturellement les conséquences de mon agir – dans la mesure où elles affectent un être* ».

Par ailleurs, d'autres repères complètent cette morale. Ils peuvent être syndicaux, politiques, ou encore religieux. Dans la Bible, par exemple, il est souvent fait référence au salaire des ouvriers et à la justice économique, et nombreux sont ceux aujourd'hui qui se penchent à nouveau sur les recommandations de la Doctrine Sociale de l'Église. On peut y ajouter la nature même de sa formation scientifique, la rigueur, l'actualisation des connaissances et le devoir de prudence.

Enfin c'est son lien à l'entreprise qui détermine les choix de l'ingénieur. En signant son contrat de travail, le salarié s'engage vis à vis de son employeur. Ce document juridique détermine des droits et des obligations. Conscience professionnelle et devoir de réserve sont entre autre deux éléments de poids dans l'exercice de son métier. D'autres liens existent, qui ont été étudiés et décrits par la psycho-sociologie du travail : il s'agit de tout ce qui peut motiver un individu au sein d'une entreprise : sentiment d'appartenir à un groupe, satisfaction personnelle liée au succès de l'entreprise.

Si la morale se place dans un caractère universel, l'éthique se situe alors dans le domaine de l'action et de l'application. Elle regroupe ce qu'il convient de faire pour tendre vers le *bien*, et ce, dans un champ d'action spécifique. On peut ainsi résumer l'éthique à la morale en situation.

Lorsque le champ d'action en question est le milieu professionnel, on peut évoquer le concept d'éthique professionnelle. Cependant, « éthique » et « milieu professionnel » peuvent se trouver en conflit.

-II- Morale en situation : quelques exemples

Les devoirs et obligations envers l'entreprise peuvent aller à l'encontre des principes moraux de l'ingénieur, comme nous allons le voir dans des exemples concrets.

En ce qui concerne ses devoirs envers la nature, beaucoup d'activités industrielles participent plus ou moins indirectement à la pollution et à l'émission de gaz dans l'atmosphère. Faut-il accepter de construire de nouvelles infrastructures routières, si elles exigent une déforestation concomitante ? Dans l'agro-alimentaire, et là on touche au domaine nouvellement sensible du rapport à l'animal, que penser de la fabrication du foie gras et des techniques de gavage des oies ? Il est à noter à ce sujet que l'état de Californie d'Amérique a déjà légiféré et quiconque consommera du foie gras à compter de 2012 sera passible d'une amende.

La responsabilité envers les générations futures implique la préservation des ressources naturelles de la planète. A titre d'exemple, la mer d'Aral a été vidée aux deux-tiers pour servir d'irrigation à des cultures intensives du coton. De plus, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a certifié que les pesticides déversés par ces cultures étaient responsables de nombreux anémies et cancers présents dans la région. La construction de ces canaux d'irrigation n'a-t-elle pas été source d'interrogation éthique pour l'ingénieur ? A l'inverse, la construction de barrages en vue de retenue d'eau oblige à des déplacements de population, entraînant des pertes culturelles et un possible dérèglement majeur de l'écosystème.

Les exemples touchant aux connaissances scientifiques sont plus explicites, car c'est traditionnellement « le » domaine de l'ingénieur. Le 28 janvier 1986, la navette spatiale nord-américaine Challenger a explosé à peine une minute après son décollage, causant la mort de ses sept astronautes. Cet accident tragique endeuille l'histoire de la conquête spatiale des États-Unis. La commission Rogers, chargée de déterminer les causes exactes de l'accident, a établi la responsabilité d'un défaut dans les joints toriques d'un des propulseurs de la navette. Les ingénieurs de Morton Thiokol, la société fournissant ces joints, avaient pourtant prévenu qu'une température trop faible entraînerait une défaillance de ces joints, ce qui provoquerait la désintégration de la navette. Roger Boisjoly a été l'un de ces ingénieurs à avoir lancé l'alerte. Cependant, Morton Thiokol n'a pas pris en compte ses remarques, et a tenu à maintenir le lancement de la fusée.

Ces exemples concrets témoignent de la difficulté d'intégrer une dimension éthique dans le métier d'ingénieur. Comment se sortir de ses conflits ? Comment réagir lorsque ce qui se passe dans l'entreprise n'est pas conforme à la morale ? Quels choix s'offrent alors à l'ingénieur, et à quel prix ?

-III- Face au conflit : laisser faire ou agir

Une première attitude est celle du « laisser faire ». L'ingénieur a un devoir de loyauté envers son employeur. Si faute il y a, l'employeur seul en est le responsable, puisque c'est lui qui prend les décisions finales dans l'entreprise. De plus, l'ingénieur ne peut pas dénoncer tous les problèmes éthiques dans le cadre de son entreprise. En 1997, la société Nike a fait beaucoup parlé d'elle, accusée de faire travailler des enfants. Cette accusation se fonde sur la publication d'une photographie représentant un enfant Pakistanais en train de coudre un de leurs ballons, et est alimentée par le documentaire *The Big One* de Michael Moore. Avant cette accusation, aucun salarié ou responsable de l'entreprise n'avait protesté contre cette pratique. Cependant, fallait-il le faire ? Au regard de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le travail des enfants est un phénomène culturel, qui peut être acceptable sous certaines conditions. Si l'ingénieur décide de

dénoncer cette pratique, le devoir de réserve s'impose. D'ailleurs, c'est seulement grâce à la pression de la société civile boycottant ses produits, que Nike promet de ne plus faire appel au travail des enfants. Elle demande en plus à des sociétés extérieures de contrôler les conditions de travail de ses salariés.

Constatant que l'entreprise ne suit pas ses principes, et si cela n'est pas supportable, l'ingénieur peut tout simplement décider de chercher une autre société qui soit plus en accord avec son éthique personnelle. Il donne alors sa démission.

Une seconde manière d'agir est, au contraire, de faire entendre sa voix.

L'ingénieur peut, dans un premier temps, tenter de convaincre son environnement professionnel. C'est là qu'intervient sa personnalité et qu'on mesure l'importance de son rôle dans l'entreprise. On pense tout naturellement aux qualités de communicant : être à l'écoute, utiliser ses connaissances en sciences humaines pour savoir comment argumenter, être pédagogue; il est très important qu'il sache rediffuser son savoir et ses connaissances scientifiques dans un langage accessible à ses employeurs ou aux personnes travaillant avec lui. Il peut aussi utiliser des groupes de pression à l'intérieur de l'entreprise pour infléchir les décisions de la direction.

Mais le plus important c'est ce qui fonde le pouvoir de persuasion : l'autorité, qui ne peut découler que de l'appropriation de convictions éthiques, et de la cohérence de son comportement. Il faut souligner la difficulté d'être un « élément moralisateur » lorsqu'on s'éloigne du domaine scientifique, et que l'on touche à des questions de société.

Cependant, les tentatives de l'ingénieur peuvent se révéler vaines, et l'entreprise refuser de prendre en considération les remarques. Dans une majorité de cas, ce sont les arguments économiques qui prévalent.

L'ingénieur peut décider d'interpeller des instances plus haut placées. On appelle alors « lanceur d'alerte » ou « whistleblower » une personne qui dénonce à une institution officielle ce qu'il estime être un danger pour les hommes ou pour l'environnement, et ce sans intention de nuire, et contre l'avis de ses supérieurs.

Cette réaction de la part de l'ingénieur est beaucoup plus risquée pour lui, puisque l'employeur peut réagir en le licenciant ou encore en le « mettant au placard ». D'après C. Fred Alford, dans son livre *Whistleblowers : Broken Lives and Organizational Power*, « près de la moitié de ces donneurs d'alerte sont licenciés, et ceux qui restent dans l'entreprise sont mutés dans des placards ». Certains de ces lanceurs d'alerte intentent des procès, ou font même l'objet de menaces ou représailles. A titre d'exemple, des alertes ont été lancées dans les années quarante aux États-Unis, à propos des effets nocifs des cigarettes sur la santé, et plus récemment en France, à propos de la surconsommation de sel.

Enfin, il est fondamental qu'à l'heure de la mondialisation, l'ingénieur utilise la force des réseaux professionnels, tels les réseaux d'anciens élèves.

CONCLUSION

Morale de situation, l'éthique professionnelle de l'ingénieur se résume à l'application de ses convictions dans le monde du travail. Parfois, celles-ci se retrouvent en conflit avec les intérêts économiques de l'entreprise, laissant l'ingénieur devant des dilemmes, entre devoir moral, risque de licenciement ou représailles. Dans certains pays, les lanceurs d'alertes sont protégés. C'est le cas aux États-Unis, avec le Whistleblower Protection Act, ou encore en Grande-Bretagne, avec le Public Interest Disclosure Act. En France, c'est grâce au consensus de tous les partenaires économiques que la proposition en a été faite en 2007 lors du Grenelle Environnement. La société civile a également son rôle à jouer : par sa pression, elle oriente les décisions de l'entreprise. Enfin, il est indispensable que l'entreprise réalise qu'au-delà de ses propres intérêts financiers, elle doit servir le bien commun. C'est dans cette optique que des entreprises volontaires développent aujourd'hui le principe de Responsabilité Sociale ou RSE, englobant trois aspects : social, environnemental et économique.